

L'ENVIRONNEMENT COMME OUTIL D'INSERTION : LES JARDINS BIOLOGIQUES DE SEVRAN

1er septembre 2001



L'environnement comme outil d'insertion : les jardins biologiques de Sevrans

En 1995, Logirep, bailleur social propriétaire d'un terrain en friche de 2,5 hectares dans le quartier du Pont Blanc, à Sevrans, fait appel à l'Association pour la recherche d'alternatives à l'exclusion (APRAE) pour mettre en place des jardins d'insertion. L'APRAE, dont l'objet premier est le développement de structures d'accueil et d'hébergement pour des personnes en difficulté, réfléchissait à l'époque sur une réorganisation de ses activités visant notamment à intégrer la question de l'emploi.

Le projet démarre véritablement en 1997, avec l'embauche d'un premier salarié, agronome de formation. Sur le modèle des jardins d'insertion développés depuis une vingtaine d'années, les jardins biologiques du Pont-Blanc proposent un accompagnement vers l'emploi à des personnes en difficulté. En moyenne, quinze à vingt personnes travaillent chaque matin dans les jardins. Ces hommes et ces femmes sont considérés comme « inemployables » au regard des critères des entreprises, en raison de difficultés diverses : handicap mental, instabilité professionnelle, faible maîtrise du français, méconnaissance du monde du travail, troubles psychologiques, alcoolisme, difficultés familiales, etc. Un tiers d'entre eux habitent le quartier, un tiers viennent de Sevrans et les autres sont suivis par l'APRAE pour des problèmes de logement notamment. Ils sont orientés par des référents - service social, centres sociaux ou associations - et passent par l'ANPE avant d'arriver aux jardins.

Les salariés sont embauchés en Contrat emploi solidarité, d'abord pour trois mois. Puis, les contrats sont renouvelés,

pour une durée totale de douze mois maximum. Dans cet intervalle, sur le terrain, il s'agit pour les deux encadrants techniques et le chef de service de profiter de ce « milieu protecteur » pour aider les salariés à faire face aux exigences du monde du travail sans « exploser » ou se renfermer. Dans un premier temps, les personnes doivent s'approprier l'activité, admettre l'idée que l'on travaille d'abord pour soi. Puis, il devient possible de faire des compromis par rapport aux contraintes qu'impose tout cadre de travail. Dans les serres, progressivement, l'encadrement aborde les questions d'hygiène, de sécurité, les relations entre collègues, celles avec la hiérarchie, la législation... S'il existe un discours collectif, sur le respect des horaires en particulier, la majeure partie de l'accompagnement doit s'adapter aux situations individuelles.

Parallèlement, la médiatrice sociale de l'association peut accompagner ou aider à résoudre des problèmes administratifs, de logement ou de santé. Présente à plein temps, elle est un repère et un relais pour les salariés des jardins. Deux autres professionnels sont là régulièrement : des permanences hebdomadaires sont assurées par la psychologue de l'APRAE et un conseiller professionnel d'Astrolabe Formation (travail sur le projet professionnel, préparation de la sortie...). Des partenariats ont été mis en place pour la sortie, avec des entreprises « classiques » par le biais d'Astrolabe, avec l'atelier protégé de Montfermeil, des centres d'adaptation par le travail et des entreprises d'insertion. À la fin du contrat, un bilan est effectué avec la personne et son référent, et celle-ci

En 1995, Logirep, bailleur social propriétaire d'un terrain en friche de 2,5 hectares dans le quartier du Pont-Blanc, à Sevrans, fait appel à l'Association pour la recherche d'alternatives à l'exclusion pour mettre en place des jardins d'insertion. Le projet démarre véritablement en 1997, avec l'embauche d'un premier salarié, agronome de formation. Sur le modèle des jardins d'insertion développés depuis une vingtaine d'années, les jardins biologiques du Pont-Blanc proposent un accompagnement vers l'emploi à des personnes en difficulté.

• **Emplacement** : Accueil > Publications et Ressources > Les fiches d'expérience >

• **Adresse de cet article** :

<https://www.professionbanlieue.org/L-environnement-comme-outil-d-insertion-les-jardins-biologiques-de-Sevrans>

